

RÉALISATIONS 2024



V I V
A N T
I C I

MOT DU PRÉFET ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons l'édition 2024 du cahier des réalisations, reflet concret de l'engagement et du travail collectif de la MRC de Pierre-De Saurel. Chaque projet qui s'y retrouve témoigne du dévouement de notre Conseil, de notre personnel et de la collaboration constante des municipalités et des organismes partenaires.

Depuis plus de 40 ans, notre mission demeure la même : assurer une organisation cohérente et dynamique du territoire afin de soutenir le développement, la qualité de vie et le rayonnement de notre région. L'approche inclusive de la MRC, qui réunit à la fois des municipalités régies par le Code municipal et des villes régies par la Loi sur les cités et villes, nous permet de renforcer cette complémentarité unique entre milieux ruraux et urbains, source d'une richesse collective inestimable.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les citoyennes et citoyens, ainsi que les représentantes et représentants d'organismes qui participent activement aux différents comités de la MRC. Leur implication joue un rôle essentiel pour améliorer la concertation et développer des solutions adaptées à nos réalités locales.

L'année 2024 confirme, une fois de plus, la vitalité et la résilience de notre région. Ensemble, grâce à la collaboration exemplaire de toutes nos municipalités et partenaires, nous continuons à bâtir un milieu de vie attractif, durable et tourné vers l'avenir. Avec enthousiasme et confiance, nous poursuivons notre chemin collectif pour valoriser et développer notre belle région.

Vincent Deguise, préfet

François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier

QU'EST-CE QU'UNE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ?

Une municipalité régionale de comté (MRC) est le regroupement des municipalités d'un même territoire d'appartenance pour former une entité administrative. Aussi reconnues comme gouvernements de proximité, les MRC font partie intégrante de l'État québécois. Pour Pierre-De Saurel, on parle donc de Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Sorel-Tracy et Yamaska.

La MRC gère l'organisation régionale de son territoire afin d'y favoriser une occupation dynamique, une qualité de vie et un rayonnement approprié. Grâce à son expertise multidisciplinaire, elle exerce des compétences qui lui ont été attribuées par le gouvernement du Québec (compétences obligatoires). Les membres du Conseil ont également convenu, au fil des années, de déclarer des compétences facultatives en fonction des problématiques ou des caractéristiques régionales. C'est ainsi que la MRC planifie et coordonne le développement régional, assure une prestation de services de qualité pour sa population et facilite la mise en commun de services au profit des municipalités de son territoire.

La MRC est composée de deux municipalités urbaines fortement industrialisées, représentant 71 % de sa population et concentrées dans seulement 10 % du territoire. C'est aussi une zone rurale de 10 municipalités couvrant 90 % de son territoire et représentant 29 % de sa population totale.

**LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL :
UNE COMPLÉMENTARITÉ
URBAINE ET RURALE!**

TOUT SUR LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

COMPOSITION DU CONSEIL

Le Conseil de la MRC se compose de la mairesse ou du maire de chaque municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC. À titre de membres du Conseil, ils sont des conseillères et conseillers régionaux et doivent agir dans l'intérêt de la région.



Vincent Deguise
Saint-Joseph-de-Sorel



Patrick Péloquin
Sorel-Tracy



Michel Péloquin
Sainte-Anne-de-Sorel



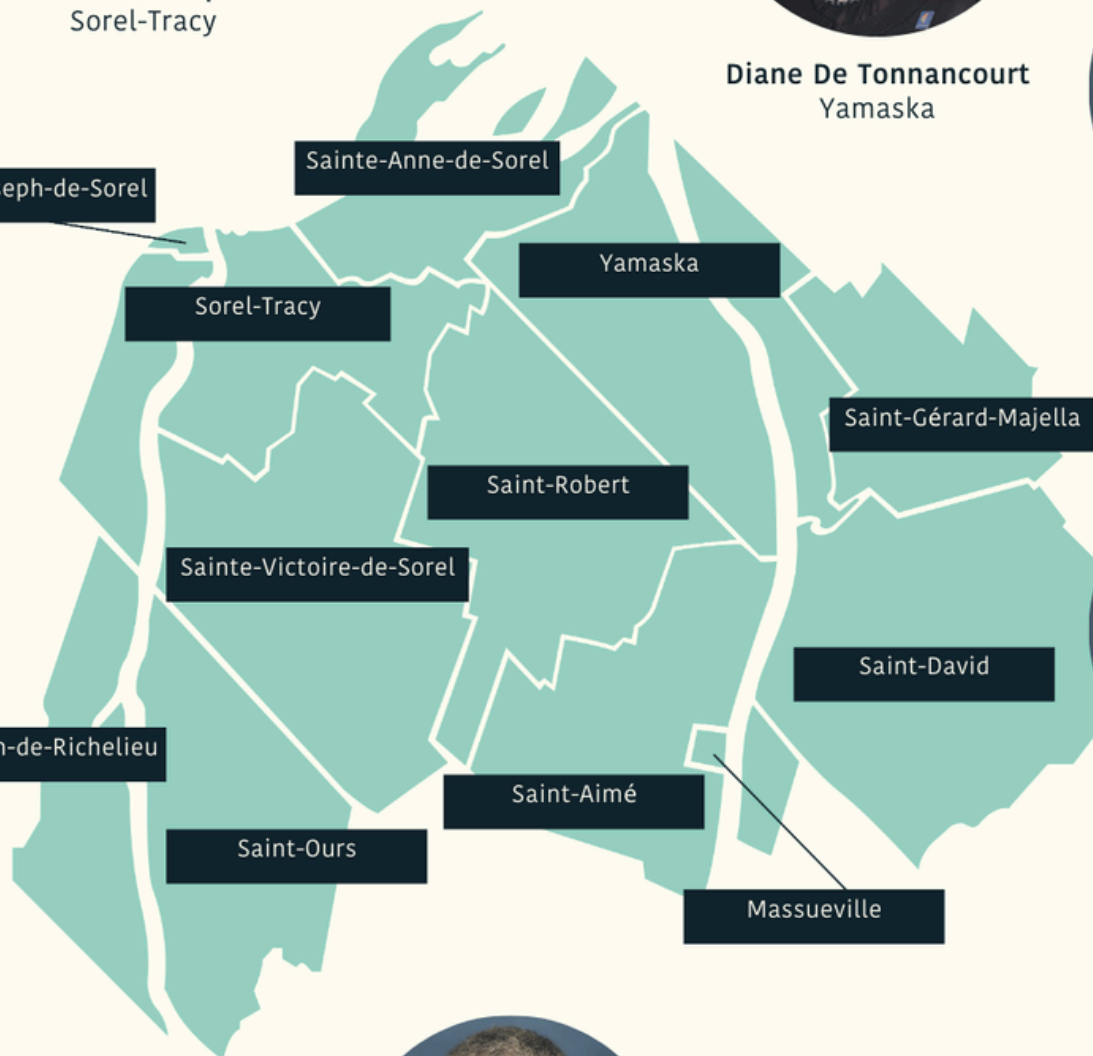
Diane De Tonnancourt
Yamaska



Marie Léveillée
Saint-Gérard-Majella



Michel Aucoin
Sainte-Victoire-de-Sorel



Richard Potvin
Saint-David



Alain Chapdelaine
Saint-Roch-de-Richelieu



Sylvain Dupuis
Saint-Ours



Denis Benoit
Saint-Aimé



Richard Gauthier
Massueville



Gilles Salvas
Saint-Robert

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION

DES MEMBRES DU CONSEIL – 2024

Membres du Conseil	Rémunération annuelle	Allocation des dépenses annuelle
Préfet	23 454,67 \$ /ch.	11 747,34 \$ /ch.
Préfète suppléante	11 747,34 \$ /ch.	5 863,67 \$ /ch.
Conseillères et conseillers régionaux (autre que préfet et préfète suppléante)	7 818,23 \$ /ch.	3 909,11 \$ /ch.
Membre de comités	300,39 \$ / comité	N/A

FINANCEMENT DE LA MRC

La MRC est principalement financée par :

- Les quotes-parts établies par la MRC pour les municipalités locales sous sa juridiction;
- Les subventions accordées par le gouvernement du Québec.

QU'EST-CE QU'UNE QUOTE-PART?

Une quote-part est le paiement annuel qu'une municipalité doit verser à la MRC. Cette quote-part permet à la MRC de financer ses activités liées à l'exercice des responsabilités qui lui sont dévolues par la Loi ou par délégation, mais aussi de financer plusieurs organismes régionaux sous sa responsabilité.

MODES DE RÉPARTITION DES DÉPENSES

La quote-part peut être établie en fonction de :

- Richesse foncière uniformisée (RFU);
- Nombre de bâtiments branchés physiquement au réseau de fibre optique pour chacune des municipalités (ex. : entretien du réseau de fibre optique);
- Population officielle;

- Protocole de gestion (ex. : équipements, services et activités à caractère supralocal);
- Unité d'occupation (ex. : gestion des matières résiduelles);
- Au prorata du bassin versant lié par les travaux exécutés dans un cours d'eau, et ce, sur un territoire défini;
- Toute autre répartition jugée adéquate par le Conseil de la MRC.

Une quote-part peut être imputée à une seule municipalité, à quelques-unes ou à l'ensemble. La méthode de répartition est importante, car elle doit assurer une équité entre les municipalités.

Municipalités	Quotes-parts	Versements aux municipalités*	Quotes-parts nettes	Coûts par habitant
Saint-David	289 621 \$		289 621 \$	316,87 \$
Massueville	113 580 \$		113 580 \$	206,51 \$
Saint-Aimé	174 961 \$		174 961 \$	364,50 \$
Saint-Robert	444 240 \$		444 240 \$	235,42 \$
Sainte-Victoire-de-Sorel	664 091 \$		664 091 \$	261,25 \$
Saint-Ours	420 773 \$	4 670 \$	416 103 \$	233,76 \$
Saint-Roch-de-Richelieu	663 351 \$		663 351 \$	257,11 \$
Saint-Joseph-de-Sorel	459 330 \$		459 330 \$	276,00 \$
Sorel-Tracy	10 449 354 \$	2 728 768 \$	7 720 586 \$	213,91 \$
Sainte-Anne-de-Sorel	767 098 \$	10 361 \$	756 737 \$	270,75 \$
Yamaska	432 567 \$	5 973 \$	426 594 \$	242,93 \$
Saint-Gérard-Majella	89 720 \$		89 720 \$	372,38 \$
12 municipalités	14 968 685 \$	2 749 772 \$	12 218 914 \$	229,32 \$

* Les versements aux municipalités correspondent aux sommes versées aux municipalités ayant des équipements et offrant des services ou des activités à caractère supralocal, comme :

- Sorel-Tracy pour la maison des Gouverneurs, le Biophare, le colisée Cardin, la piscine Laurier-R. Ménard et le terrain synthétique;
- Saint-Ours pour l'animation sur le site du canal de Saint-Ours;
- Sainte-Anne-de-Sorel pour les bouées installées dans les chenaux;
- Yamaska pour les bouées installées sur la rivière Yamaska.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est l'une des principales responsabilités de la MRC et la raison pour laquelle ces instances ont été créées. Le rôle de la MRC à cet effet est donc d'organiser et de planifier l'évolution de son territoire en élaborant un schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD).

Le SAD est un document de référence qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC de façon à ce que tous les usages puissent cohabiter le mieux possible. Il permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des acteurs concernés (municipalités, ministères, MRC limitrophes).

RÉALISATIONS

COMITÉ RESPONSABLE

(pour l'analyse des décisions liées au milieu agricole)

Comité consultatif agricole (CCA), composé de :

- Gérald Brouillard, représentant de l'UPA
- Benoit Laferrière, représentant de l'UPA
- Patrick Benoit, représentant de l'UPA
- Denis Benoit, représentant de la MRC, (Saint-Aimé)
- Richard Potvin, représentant de la MRC (Saint-David)
- Félix Nadon, représentant des citoyens

- Avancement de la révision du schéma d'aménagement et du développement de la MRC en vue de son adoption ;
- Création de fiches pour appuyer les demandes à portée collective devant être déposées à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;
 - o La demande à portée collective sert à consolider certains secteurs en zone agricole fragmentés par plusieurs résidences afin d'y implanter de nouvelles résidences à l'intérieur de ces îlots. ;
- Intégration des nouvelles cartes des zones potentielles de glissements de terrain et du cadre normatif s'y rattachant ;
- Accompagnement de la Ville de Saint-Ours dans une demande à la CPTAQ afin de permettre la construction d'une nouvelle caserne ;
- Participation à la journée « Parlons patrimoine ! » du 31 mai, à Yamaska ;
- Présence d'un kiosque au GibFest ;
- 55 analyses de modification réglementaire de conformité sur des modifications apportées aux documents d'urbanisme, pour les 12 municipalités sur le territoire de la MRC ;
- Une dizaine d'analyses dans des dossiers de citoyens.

INSPECTION

La MRC applique exclusivement en territoire agricole (zone verte) le Règlement de contrôle intérimaire(RCI) relatif à la préservation des boisés.

Les propriétaires et résidents de cette zone doivent donc respecter les dispositions prévues au RCI pour l'abattage d'arbres.

Préservation des boisés

- 7 demandes analysées et finalisées pour l'abattage d'arbres, toutes pour des coupes sélectives de plus de 30 % des arbres



GÉOMATIQUE

La géomatique est une discipline qui collecte, analyse et diffuse des données géographiques par des moyens informatiques dans le but d'en faire des cartes géographiques de qualité. La géomatique est aujourd'hui un outil incontournable de la gestion du territoire. Elle permet notamment au Conseil de la MRC de prendre des décisions éclairées et efficaces dans des projets liés à l'aménagement du territoire, à la sécurité incendie et civile, à la gestion des cours d'eau, au patrimoine bâti, etc.

Statistiques des sorties du drone

- 29 h 11 de vol
- 826,8 km de parcours
- 185 envolées (en 42 sorties)

Depuis 2020 :

- 82 h 56 de vol
- 1 945 km de parcours
- 546 envolées

RÉALISATIONS

- Perfectionnement de l'inspection des bandes riveraines à l'aide du drone;
- Expérimentation d'applications de collecte de données à utiliser sur le terrain pour accroître l'efficacité des différents services;
- Soutien aux stagiaires pour le côté géomatique dans le cadre de la caractérisation des bandes riveraines durant l'été 2024;
- Réalisation d'ébauches de cartes concernant les îlots déstructurés sur le territoire de la MRC ;
- Continuation du soutien et de l'accompagnement dans le cadre de l'élaboration du PRMN (Plan régional des milieux naturels) et de son plan d'action;
- Géoréférencement de photographies historiques pour plusieurs années;
- Réalisation de cartes pour la refonte du schéma d'aménagement.

PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

En ce qui concerne l'enveloppe budgétaire 2023-2024, le nombre de dossiers traités pour les programmes d'adaptation de domicile (PAD), de petits établissements accessibles (PEA) et RénoRégion (PRR) se détaille comme suit :

PAD

2024 - 2025 - Budget alloué (subvention) : 230 722,75 \$

- 7 demandes ont été engagées;
- 1 demande a été terminée;
- 8 demandes ont été annulées.

PEA

2024 - 2025

- Aucune demande.

PRR

2024 - 2025 - Budget initial : 160 000 \$

- 2 demandes ont été engagées pour un budget de 45 533,30 \$;
- 5 demandes ont été engagées et complétées pour un montant de 84 949,03 \$.



COURS D'EAU

En vertu de la Loi sur les compétences municipales, la MRC détient la compétence exclusive à l'égard des cours d'eau. À cet effet, elle a la responsabilité d'assurer le libre écoulement des eaux pour environ 900 km de cours d'eau sous sa compétence et pouvant inclure ceux créés ou modifiés par une intervention humaine. Certains cours d'eau sont cependant exclus, tels que :

- Le fleuve Saint-Laurent et les rivières Yamaska et Richelieu;
- Un fossé de voie publique ou privée;
- Un fossé mitoyen;
- Un fossé de drainage qui satisfait à certaines exigences précises.

Lorsque la MRC est informée de la présence d'une obstruction susceptible de menacer la sécurité des personnes et des biens, elle peut réaliser des travaux afin de rétablir le libre écoulement des eaux.

RÉALISATIONS

- Nettoyage de 2 cours d'eau
 - St-David : cours d'eau Vivian = 1598m
 - St-Robert et St-Aimé : 3e Rivière Pot au Beurre Branche 3 = 8727m
- Bandes riveraines
 - Survol en drone de 348.19 km de bandes riverainesRésultats= 71 % conformes et 27% non conformes
- 2 activités de sensibilisation auprès des citoyens
- 21 demandes de permis données
- 9 nouvelles demandes de cours d'eau

COMITÉ CONSULTATIF

Comité régional des cours d'eau,
composé de :

- Michel Aucoin, président, conseiller régional (Sainte-Victoire-de-Sorel)
- Michel Péloquin, conseiller régional (Sainte-Anne-de-Sorel)
- Sylvain Joyal, représentant de l'UPA – Montérégie
- Olivier Rajotte, représentant de la relève agricole
- Benoit Laferrière, consultant en agroalimentaire
- Benoit Bibeau, citoyen possédant ou ayant possédé des terres



MILIEUX NATURELS

Le cadre légal exige de toute MRC la réalisation d'un plan régional pour la conservation des milieux humides et hydriques. En septembre 2020, le Conseil de la MRC a choisi d'élargir le mandat du plan régional afin d'y intégrer tous les milieux naturels (forêts et friches). Cet ajout permet de tenir compte de la connectivité et des relations étroites entre les différents milieux naturels sur le territoire.

La mise en œuvre d'un plan régional des milieux naturels (PRMN) permettra ainsi de planifier à long terme leur conservation sur le territoire. À terme, il proposera des actions pour assurer leur conservation ou compenser leurs pertes associées au développement.

Qu'est-ce que le Plan régional des milieux naturels?

Le PRMN est un répertoire de tous les milieux naturels du territoire et une planification de leurs usages pour les 10 prochaines années afin d'établir :

- Ceux pouvant être altérés ou détruits;
- Ceux pouvant servir à certains usages durables et à des activités à faible impact;
- Ceux devant être préservés intégralement en aires protégées;
- Ceux à restaurer ou des sites potentiels pour la création de nouveaux milieux naturels.

Quels sont les milieux visés par le PRMN?

- Les milieux humides (étangs, herbiers aquatiques, étendues d'eau peu profondes, marais, prairies humides, marécages, tourbières);
- Les cours d'eau (incluant les rives, le littoral et la zone inondable);
- Les forêts;
- Les friches (aussi appelées prairies naturelles).



RÉALISATIONS

- Modification et révision du plan régional des milieux naturels (PRMN) à la suite des commentaires des ministères, en vue d'une approbation et d'une adoption en 2025;
- Participation au Bureau d'audience publiques sur l'environnement (BAPE) pour le projet d'aménagement d'une cannebergière à Sainte-Anne-de-Saurel;
- Dépôt d'une proposition d'aires protégées dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées en territoire public méridional lancé par le gouvernement du Québec;
- Participation au projet collectif « Planification intégrée d'infrastructures vertes pour la résilience de 5 MRC du bassin versant de la Yamaska » déposé dans le cadre du programme OASIS, lancé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);
- Élaboration d'un mémoire concernant le Projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques, dont les zones inondables, et de l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations.



Types de milieux naturels	Pourcentages du territoire occupé par ce type de milieu naturel (%)
Étang et herbier aquatique	0,4
Marais	2,4
Marécage	5,5
Prairie humide	1,4
Tourbière boisée	0,4
Tourbière ouverte minérotrophe (fen)	0,1
Ensemble des milieux humides	10,2
Forêt non humide	14,7
Friche	1,1
Cours d'eau majeurs (Richelieu, Yamaska et fleuve Saint-Laurent, au niveau moyen hors des crues)	7,0
Ensemble des milieux naturels :	33,0



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Loi sur la qualité de l'environnement confie aux organisations municipales du Québec la responsabilité de planifier la gestion des matières résiduelles sur leur territoire. En concertation avec ses municipalités, la MRC de Pierre-De Saurel planifie et met en place des services de gestion des matières résiduelles pour permettre aux citoyens de réduire la quantité de déchets éliminés. L'écocentre régional Pierre-De Saurel, la collecte des matières recyclables et la collecte des matières organiques sont des services instaurés afin de mieux gérer les matières résiduelles et d'atteindre l'objectif québécois, soit d'éliminer uniquement le résidu ultime.

COMITÉ RESPONSABLE

Comité de gestion des matières résiduelles (CGMR), composé de :

- Vincent Deguise, conseiller régional (Saint-Joseph-de-Sorel)
- Sylvain Dupuis, conseiller régional (Saint-Ours)
- Gilles Salvas, conseiller régional (Saint-Robert)
- Patrick Péloquin, conseiller régional (Sorel-Tracy)
- Michel Aucoin, conseiller régional (Sainte-Victoire-de-Sorel)
- Denis Benoit, conseiller régional (Saint-Aimé)
- Mario Fortin, Recyclo-Centre
- Jennifer Pinna, CTTEI

RÉALISATIONS

- Tenue de deux rencontres du comité GMR (CGMR) en charge du suivi du Plan de gestion des matières résiduelles;
- Intégration et promotion du principe des 3RV-E dans l'ensemble des outils de gestion des matières résiduelles et dans toutes les communications;
- Signature d'une entente de partenariat de 5 ans (2025-2029) avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ) pour la gestion de la collecte sélective, incluant le transport des matières recyclables ainsi que les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès des citoyens et entreprises du territoire;
- Organisation d'un jeu de questions-réponses sur la gestion des matières résiduelles destiné aux citoyens des 12 municipalités de la MRC, dans le cadre des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation;
- Lancement d'un appel d'offres public pour la collecte et le transport des matières recyclables, à la suite de la signature de l'entente de partenariat entre ÉEQ et la MRC;
- Lancement d'un appel d'offres public pour la vidange, le transport et la valorisation des boues de fosses septiques des résidences isolées pour la période 2025-2028;
- Obtention de l'attestation ICI on recycle +, reconnaissant les efforts de la MRC en faveur d'une saine gestion des matières résiduelles.



BILAN 2024

Le tableau ci-dessous illustre les quantités totales collectées (en tonne) de 2023 à 2024 en bordure de rue et à l'écocentre.

Année	OM	MR	MO	CRD	Total
2023	14 721	4 760	7 444	2 504	29 429
2024	14 927	4 563	7 562	2 667	29 720
Écart 2024/2023	1,40%	-4,30%	1,60%	6%	1%

La quantité totale des matières résiduelles du secteur résidentiel générées en 2024 sur le territoire de la MRC a connu une hausse de 1 % par rapport à 2023. Cette hausse peut s'expliquer par l'augmentation des quantités de matières organiques et de résidus de CRD collectées sur le territoire de la MRC. La récupération des matières recyclables a diminué de 4,3 %. Quant à l'élimination des ordures ménagères, elle a progressé de 1,4 % par rapport à l'année 2023.

Valorisation des matières à l'écocentre régional

L'écocentre régional Pierre-De Saurel offre aux citoyens la possibilité de se départir d'un large éventail de matières en un seul et même endroit, afin qu'elles soient valorisées plutôt qu'enfouies. En 2024, près de **76 %** des matières y ont été détournées de l'enfouissement.

Matières	Quantités (tonne)	Poucentage
Agrégats	946	17%
Bardeaux d'asphalte	192	4%
Bois	1 529	28%
Résidus verts	249	5%
Branches	769	14%
Produits électroniques	43,3	1%
Résidus domestiques dangereux	115	2%
Ferraille	282	5%
Résidus ultimes	1 280	24%
Total	5 405	100%

Le tableau ci-dessus nous indique les quantités de matières collectées à l'écocentre en 2024.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le développement social constitue un levier essentiel pour enrichir la qualité de vie des citoyennes et citoyens d'une région. Face à la rareté de main-d'œuvre qualifiée qui affecte tout le Québec, la MRC met de l'avant des actions visant à offrir un milieu de vie accueillant, dynamique et adapté aux besoins grandissants de la population. Une communauté où il fait bon vivre représente non seulement un facteur d'attraction pour de nouveaux arrivants, mais aussi un atout majeur pour encourager leur établissement durable sur le territoire.

RÉALISATIONS

Nouvelle embauche

- Juin 2024 – Cassiopée Benjamin est embauchée à titre de coordonnatrice au développement des collectivités, chargée du développement social.

Tournée des municipalités

- Rencontre des élu·es et des équipes municipales, afin de mieux cerner les enjeux spécifiques et réalités propres à chaque milieu.

Représentations

- 10 octobre – Participation au lecturothon de l'Ardoise, Groupe populaire en alphabétisation;
- 6-7 novembre – colloque automnal 2024 du Réseau québécois de développement social (RQDS);
- 14 novembre – Grande rencontre en développement social organisé par la table de développement social de Pierre-de Saurel;
- 27 au 29 novembre – États généraux en itinérance pour représenter le territoire et nourrir la réflexion collective.

Sensibilisation de l'équipe de la MRC aux enjeux du territoire

- Formation Sentinelle pour les employé.e.s de terrain;
- Formation sur l'alphabétisation de l'Ardoise « L'Étiquette osez la porter » aux employées travaillant avec le public.

Outils pour accompagner les sinistrés

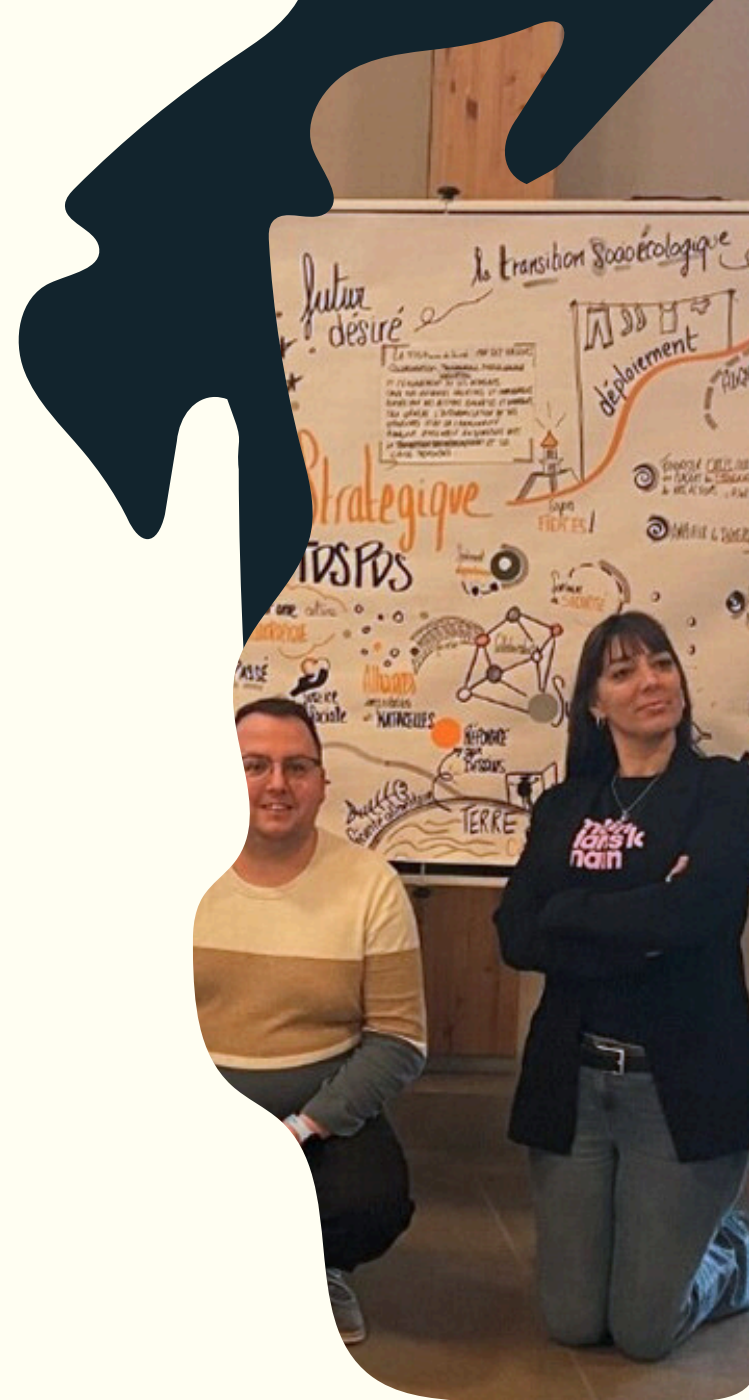
- Lancement du « Guide de l'après sinistre », de la « Chaîne d'urgence pour les sinistrés » et du feuillet « Quoi faire après un incendie ».

Santé, bien-être et vieillissement actif

- Poursuite des activités "Aînés actifs" avec trois sessions annuelles plutôt qu'une seule;
- Participation à la Journée internationale des personnes âgées organisée par la Table de concertation des aînés « Agir pour mieux vieillir » Pierre-De Saurel.

Services de proximité

- Implication dans la démarche conjointe « Se connaître et se reconnaître » de la Table de développement social de Pierre-De-Saurel et du CISSSME qui vise à améliorer les services de proximité pour la population.





IMPLICATIONS

Tables de concertation et comités

- Comité de coordination de la Table de développement social Pierre-De Saurel ;
- Table intersectorielle enfance famille Pierre-De Saurel ;
- Table de concertation des aînés « Agir pour mieux vieillir » Pierre-De Saurel ;
- Table de concertation des services aux personnes handicapées Pierre-De Saurel ;
- Table de concertation en habitation ;
- Table de concertation en itinérance ;
- Comité des agent.e.s de développement du territoire ;
- Table des partenaires du chantier d'attraction de la main d'œuvre ;
- Espace collaboratif Montérégie-Est ;
- Communauté de pratique en habitation du Réseau québécois en développement social.

ANIMATION DES COMITÉS INTERNES À LA MRC

- Comité des travailleurs en loisirs municipaux ;
- Comité régional en développement social.



COMITÉ RESPONSABLE

Comité régional en développement social, composé de :

- Vincent Deguise, conseiller régional (Saint-Joseph-de-Sorel)
- Richard Potvin, conseiller régional (Saint-David)
- Gilles Salvas (Saint-Robert)
- Pierre Michaud, conseiller municipal de Massueville
- Sylvain Boisselle, conseiller municipal de Saint-Aimé
- Linda Cournoyer, conseillère municipale de Saint-David
- Mélanie Gladu, conseillère municipale de Saint-Joseph-de-Sorel
- Sophie Poirier, conseillère municipale de Saint-Ours
- René Courtemanche, conseiller municipal de Saint-Roch-de-Richelieu
- Dominique Ouellet, conseillère municipale de Sorel-Tracy
- Catherine Faucher, conseillère municipale de Sainte-Victoire-de-Sorel
- François Martin, conseiller municipal de Yamaska
- Myriam Cournoyer, conseillère municipale de Sainte-Anne-de-Sorel
- Georges Forcier, conseiller municipal de Saint-Gérard-Majella

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

En 2023, la MRC de Pierre-De Saurel a adopté une nouvelle politique culturelle: La culture en tête. Cette politique régionale oriente les actions de développement culturel qui sont déployées sur le territoire. La MRC reconnaît ainsi l'importance de ce secteur dans le développement d'une collectivité. C'est grâce aux ententes de développement culturel signées au fil des ans avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) que la MRC développe et met en œuvre ses projets.



COMITÉ RESPONSABLE

Comité régional culturel, composé de :

- Richard Gauthier, conseiller régional (Massueville)
- Diane De Tonnancourt, conseillère régionale (Yamaska)
- Marco Paquet, conseiller municipal de Saint-David
- Catherine Faucher, conseillère municipale de Sainte-Victoire-de-Sorel
- Julie Gauthier-Lafond, régisseuse au développement culturel du Service des loisirs de Sorel-Tracy
- Marie-Ève Marcoux, coordonnatrice des loisirs, des communications et soutien aux groupes communautaires de Sainte-Anne-de-Sorel
- Nancy Yelle, responsable des loisirs et à la vie communautaire de Saint-Joseph-de-Sorel
- Isabelle Ducharme, coordonnatrice des services éducatifs du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
- David Lesiège, coordonnateur à la Table de développement social Pierre-De Saurel
- Alain Larouche, directeur général, Azimut Diffusion
- Frederico Boris Iuliani, directeur général Théâtre de Massueville
- Odette Langlois, artiste de Saint-Aimé
- Michel Jacques, artiste de Yamaska

RÉALISATIONS

- Organisation de la journée Parlons Patrimoine – Le 31 mai 2024, à Yamaska ;
- Première rencontre de Collectif Culture - Développer le travail de concertation régional avec les acteurs du milieu culturel ;
- Artistes récipiendaires d'un financement du Conseil des arts et lettres du Québec via le Programme de partenariat territorial de la Montérégie-Est 2024-2025 :
 - o Karine Lagueur – Sorel-Tracy – 18 000 \$ – Création, Production, Rayonnement pour son prochain album
 - o Normand Perron – Saint-Roch-de-Richelieu – 14 000 \$ – Les quatre contes du Richelieu
- Financement pour la restauration d'un ancien banc d'école de rang, par Francine Saint-Laurent ;
- Financement et tenue des Vêpres musicales – 25 000 \$ pour les concerts entre juin et septembre 2024 ;
- Journées de la culture – Promotion des activités de la région, du 27 au 29 septembre 2024;
- Participation à la 6e édition du Lecturothon de l'Ardoise, groupe populaire en alphabétisation - 10 octobre 2024 ;
- Réouverture de la page Facebook Culture Pierre-De Saurel;
- Mise œuvre en du plan d'action culturel 2025-2027;
- o Événement de concertation avec la communauté culturelle – le 24 octobre à la Maison des arts Desjardins ;
- o Rencontres de travail du CRC entre janvier et novembre 2024 ;
- o Rencontre avec le Conseil jeunesse interculturel ;
- o Consultation des employés de la MRC (développement des collectivités, immigration, développement agricole, communications).



IMMIGRATION

Depuis 2022, la MRC, à travers son plan d'action en immigration, met de l'avant la diversité et travaille à rendre la région plus inclusive. En collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, plusieurs actions ont été réalisées afin de créer des conditions favorables à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes dans notre région.

Les principaux axes de ce plan sont :

- Intégration des personnes issues de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle;
- Rétention des personnes issues de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle;
- Sensibilisation auprès de la population d'accueil.

Il faut noter que l'immigration est un mandat qui s'est ajouté à nos responsabilités. Ainsi, notre rôle, en tant que MRC, est de réunir les conditions favorables à l'attraction et à l'établissement durable des personnes immigrantes afin de faire de l'immigration un facteur de prospérité et de vitalité dans notre région.

RÉALISATIONS

- Réalisation d'une vidéo documentant les réussites des personnes issues de l'immigration et/ou de la diversité ethnoculturelle afin d'aider d'autres personnes à leur intégration tout en sensibilisant la population d'accueil;
- Mise en place d'une exposition virtuelle permanente pour souligner le visage de certaines personnes immigrantes qui se sont démarquées par leurs activités socioéconomiques, politiques ou culturelles;
- Création d'un document de sensibilisation pour les propriétaires d'immeubles à logements présentant la situation des personnes immigrantes;
- Élaboration du plan de communication;
- Dîner-causerie portant sur la discrimination que peuvent vivre les femmes issues de l'immigration et de la diversité;
- 3 ateliers sur la sensibilisation à la diversité culturelle, à l'accueil et à l'inclusion des personnes immigrantes;
- 1 activité de sensibilisation et d'accompagnement destinée aux propriétaires et gestionnaires afin de favoriser l'ouverture, la confiance et l'inclusion dans la location de logements aux personnes immigrantes;
- 4 ateliers de sensibilisation à l'inclusion, à la diversité et à la collaboration interculturelle.

Immigration,
Francisation
et Intégration

Québec 



SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

La Loi sur la sécurité incendie confère à la MRC la responsabilité, en collaboration avec les municipalités et leur service ou régie de sécurité incendie, d'établir et de coordonner la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI). La MRC assure également un rôle de concertation et de soutien auprès des municipalités en ce qui a trait à la sécurité civile.

La MRC assure également un rôle de concertation et de soutien auprès des municipalités en ce qui a trait à la sécurité civile.

La sécurité incendie est assurée sur le territoire de la MRC par 6 services (SSI et régies) :

- Service de sécurité incendie de Saint-David
- Service de sécurité incendie de Saint-Ours
- Service de sécurité incendie de Saint-Roch-de-Richelieu
- Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy (desservant en plus de Sorel-Tracy les territoires suivants : Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel et Saint-Robert)
- Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue (desservant les territoires de Massueville et Saint-Aimé)
- Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac (desservant les territoires de Saint-Gérard-Majella et Yamaska)

COMITÉS RESPONSABLES

Comité régional de sécurité incendie et civile (CRSIC), composé de :

- Sylvain Dupuis, conseiller régional (Saint-Ours)
- Richard Gauthier, conseiller régional (Massueville)
- Maxime Dauplaise, directeur général - Sainte-Anne-de-Sorel
- Carlo Fleury, directeur général - Sorel-Tracy
- Jean-Virgile Tassé-Themens, directeur général - Saint-Roch-de-Richelieu
- Roger Lamanque, directeur - Service de protection et intervention d'urgence (SPIU) Sorel-Tracy
- Pierre Hamel, directeur - Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac

Comité technique en sécurité incendie, composé de :

- Luc Beauregard, directeur - Service de sécurité incendie de Saint-Roch-de-Richelieu
- Stéphane Descheneaux, directeur - Service de sécurité incendie de Saint-David
- Richard Desmarais, directeur - Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac
- Roger Lamanque, directeur - SPIU Sorel-Tracy
- Hugo Robidoux, directeur - Régie intermunicipale de protection incendie de Louis-Aimé-Massue
- Jean-Michel Simonot, directeur - Service de sécurité incendie de Saint-Ours
- Elvis Derois, directeur adjoint - Régie intermunicipale de protection incendie de Louis-Aimé-Massue
- Steve Groleau, directeur adjoint - SPIU de Sorel-Tracy



RÉALISATIONS

PROJET DES RADIOCOMMUNICATIONS :

Le projet des radiocommunications d'urgence s'est poursuivi en 2024. La MRC a confié à la firme Production Électronique inc. un mandat d'accompagnement pour la préparation de l'appel d'offres public.

À la suite de cet appel d'offres, le contrat relatif à la mise en œuvre du projet a été octroyé à la firme Orizon Mobile. Les travaux sont en cours et permettront, une fois complétés, d'assurer une meilleure couverture du territoire, d'optimiser les communications interservices et de garantir un accès constant à la Centrale de répartition.

POUR 2025 :

Progression du projet des radiocommunications

- Octroi du contrat pour la mise en œuvre du projet;
- Préparation de l'équipement d'installation par la firme Orizon Mobile (phase 1);
- Complétion de la phase 1 prévue d'ici la fin de l'année.

Réalité virtuelle – Nouveaux équipements et scénarios

- Réception, sans frais, de casques Meta Quest 3 grâce au fournisseur Taktik 360;
- Développement de deux nouveaux scénarios de formation.

Collaboration en sécurité incendie et civile

- Discussions en cours avec la Ville de Sorel-Tracy pour obtenir le soutien et l'expertise de son Service de protection et d'intervention d'urgence dans l'accomplissement des responsabilités de la MRC en matière de sécurité incendie et civile.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Depuis 1997, des ententes se sont conclues entre le ministère de la Sécurité publique (MSP) et les MRC concernant la desserte policière par la Sûreté du Québec (SQ) pour établir un partage des responsabilités. La mise en application de ces ententes est assurée par le comité de sécurité publique (CSP) au sein duquel les membres concentrent leur énergie sur la planification d'un milieu de vie sécuritaire pour la population.

RÉALISATIONS

- Signature d'une entente de partenariat relative à la fourniture des services de cadets de la Sûreté du Québec pour l'été 2024 : Les municipalités de Massueville, Saint-Aimé, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Sorel-Tracy et Yamaska ont eu recours aux services de cadets de la SQ durant l'été;
- Continuité du processus de révision des règlements RM-2017 applicables par la Sûreté du Québec sur l'ensemble du territoire de la MRC concernant la sécurité publique.

COMITÉ RESPONSABLE

Comité de sécurité publique, composé de :

- Michel Péloquin, conseiller régional (Sainte-Anne-de-Sorel)
- Vincent Deguise, conseiller régional (Saint-Joseph-de-Sorel)
- Denis Benoit, conseiller régional (Saint-Aimé)
- Martin Lajeunesse, conseiller municipal de Sorel-Tracy
- Jocelyn Mondou, conseiller municipal de Sorel-Tracy
- Sylvie Labelle, conseillère municipale de Sorel-Tracy
- Annie Lussier, lieutenant, responsable de poste, Sûreté du Québec
- Jocelyn Montembault, capitaine, directeur CSMRC, Sûreté du Québec





V I V
A N T
I C I